

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mil seize

Le vingt-six août à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 août 2016

**PRESENTS :** MME BOULAIMM. SAVIN – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –  
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE  
– SUTRE**EXCUSES :** MMES GAILHOUSTET – MOUNIER –  
PÉNIGAUD – SAVIN

M BARRAL

**POUVOIRS :**

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M BOIVENT

MME MOUNIER a donné pouvoir à M SUTRE

MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M BOISSIER  
DESCOMBES

MME SAVIN a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M BARRAL a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a été nommé secrétaire

**2016-08-05 D****Objet : SIVOS – Renouvellement de la convention pour la mise à disposition du mini bus pour l'année scolaire 2016 - 2017**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a en charge le transport des enfants vers le centre de loisirs de Brie les mercredis midi pendant la période scolaire à la suite de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Monsieur le Maire précise qu'il conviendrait de renouveler les termes de la précédente convention annuelle de location du mini bus du SIVOS pour l'année scolaire 2016/2017. Il indique que le SIVOS souhaite maintenir les conditions tarifaires de l'année écoulée :

- 70,00 € de convention annuelle
- 50,40 € de frais kilométriques
- 54,60 € de frais de carburants
- Soit un montant forfaitaire de 175 € pour l'année.

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention.

Fait à Jauldes, le 29 août 2016

**Le Maire**  
**Eric SAVIN**